

CAPN des BIBLIOTHECAIRES du 21 janvier 2016

Les personnels de l'ABES vous alertent

Les représentants des personnels à la CAPN des bibliothécaires réunie le 21 janvier 2016 soutiennent la déclaration faite par les représentants des personnels de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) lors du CA du 3 novembre dernier et portent, pour la troisième fois, à la connaissance de l'administration leur inquiétude relative à la situation des personnels de l'ABES.

Les agents de l'ABES ayant pris contact avec nous :

- s'inquiètent du fait que le taux d'absentéisme ne cesse d'augmenter et que de nouveaux cas de souffrance au travail sont apparus en fin d'année,
- regrettent que les conclusions écrites de l'audit RPS (risques psycho-sociaux) rendues en novembre dernier n'aient pas été suivies par la direction des effets escomptés, les préconisations se retrouvant noyées dans le cadre de l'audit organisationnel à géométrie variable,
- alertent sur le fait que, depuis plus de deux ans, les méthodes de désinformation, de double discours et de déni du dialogue social instaurées par le Directeur et son adjoint continuent leur travail de sape ; que plusieurs agents reconnus pour leurs compétences ont fait l'objet de dénis de responsabilités et de "tracasseries", que ce soit dans l'exercice de leur fonction ou dans le cadre de leur participation aux instances de dialogue social ; que les importants retards et glissements récurrents de calendriers, résultats d'un manque d'anticipation et d'une gestion de projet non efficiente, obligent les agents à travailler dans l'urgence et le stress (dernier dossier en date : la préparation des journées ABES 2016 négligée jusqu'à fin décembre malgré les alertes régulières des personnels).
- dénoncent la confusion - de forme comme de fond - qui règne dans des processus aussi déterminants que le projet de réorganisation et la préparation du prochain projet d'établissement.

Rappelons que l'ABES est au centre des réseaux des bibliothèques de l'enseignement supérieur, et que si ce grand établissement est déstabilisé, c'est l'ensemble des réseaux desservis par l'agence qui risquent d'être fragilisés à leur tour, et ce à l'aube de la mise en place du SGBM (Système de gestion de bibliothèque mutualisé), pour ne citer que ce changement majeur.

Au vu de cette crise institutionnelle profonde, nous demandons à nouveau que l'Inspection générale des Bibliothèques soit diligentée afin d'effectuer une enquête administrative, ce dès que possible et sans attendre la fin de la mission de l'audit organisationnel.